**Commune de Sauviat**

**OFFRE DE STAGE – 2022**

**Développer l’implication des habitants, autour de la création d’un futur tiers lieu, dans la commune de Sauviat.**

**LE CONTEXTE**

La commune de Sauviat compte 550 habitants, et bénéficie d’une dynamique démographique de 3% (Cf Chiffres INSEE Recensement), soit légèrement supérieure à celle du département du Puy De Dôme. Cependant, plus aucun commerce ni lieu générateur de liens n’existent dans la commune.

La période de confinement récente, liée à la pandémie de COVID-19, a montré qu’il était possible, sur nos territoires, de compter sur la solidarité des habitants et que l’autonomie alimentaire est un enjeu fort. Aussi, suite à la mise en place d’un point relai destiné aux producteurs locaux, suivi d’un marché estival dédié aux producteurs et artisans locaux, la commune souhaite s’engager dans un projet de dynamisation du centre bourg. Ce projet consiste à créer un lieu d’approvisionnement, en circuit court, et en capacité de générer une création d’emploi, et des débouchés économiques aux producteurs et artisans locaux. Une enquête sur ce thème menée auprès des habitants de la commune a permis de conforter la dynamique engagée.

Cet espace aurait également pour ambition de pallier l’isolement et de dynamiser le territoire en créant un lieu contributeur de liens, espace de convivialité capable de s’adaptable aux besoins nouveaux des populations (bistrot, alimentation de proximité, lieux de partage associatifs et culturel, espace de coworking, ateliers numériques, etc.).

Un bâtiment de 300 m² sur 3 niveaux est à rénover dans le centre-bourg et pourrait accueillir ce lieu. Il doit constituer à terme, avec la salle des fêtes et la mairie à proximité, un ensemble patrimonial au services des habitants.

De mars à juillet 2021, un travail de diagnostic a été réalisé qui a permis :

* De fédérer un groupe ressource constituer d’habitants et d’élus ;
* D’établir une liste d’actions pour la mise en œuvre du projet selon trois axes : développer la culture du vivre ensemble, sensibiliser aux enjeux écologiques actuels, mobiliser les Sauviatois.es pour les intégrer à la vie de la commune (voir détail en annexe) ;
* De faire connaître le bâtiment du futur lieu aux habitants ;
* De tester des nouvelles méthodes de faire et réfléchir ensemble, en utilisant les outils issus de l’éducation populaire\*.

En parallèle, la commune à recruter un architecte pour travailler sur la rénovation du bâtiment dont les travaux devraient être réaliser courant 2023.

Mais au-delà de la création d’un lieu, l’objectif pour la municipalité est de :

* - accompagner les élus dans une dynamique de transition écologique ;
* - fédérer les habitants sur le devenir du centre-bourg et de la commune.

**LA MISSION**

La mission doit permettre d’initier la mise en œuvre du projet dans une forme transitoire et parfois hors les murs. Cette mission doit être envisagée dans une position de facilitateur du projet en participant pleinement à la vie de la commune.

Les objectifs de la mission sont :

* Accompagner la phase de tests des usages sur la base du plan d’actions dont la sensibilisation aux enjeux écologiques ;
* Renforcer la mobilisation du groupe ressource et des élus autour du projet. Il s’agira également d’ouvrir le groupe à d’autres forces vives selon les opportunités et de concrétiser des partenariats avec des acteurs locaux pour coanimer des évènements ;
* Accompagner l’autonomisation des acteurs, dont les élus, pour faciliter l’organisation des événements mais également pour que chacun puisse communiquer de manière positive sur le lieu et son fonctionnement ;
* Faire le lien avec l’architecte notamment sur le volet chantiers participatifs.

En parallèle, des temps spécifiques avec le groupe ressource doit permettre de préfigurer le type de structure juridique, le modèle économique et la gouvernance du lieu (association, espace de vie social, mise en place de commissions, etc.).

**--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------DUREE DU STAGE :** 6 mois, du 1er mars 2022 au 30 septembre 2022 (dates pouvant être ajustées)

**ENCADREMENT :**

Le/la stagiaire sera accueilli(e) à la Mairie de Sauviat

Encadrant du stage : Maire de la Commune

**LIEU :**

MAIRIE DE SAUVIAT

LE BOURG

63120 SAUVIAT

**PROFIL :**

Etudiant.e de Master 2 – Architecture, urbanisme, aménagement du territoire - Permis B

**QUALITE ET COMPETENCES RECQUISES :**

- Aborder les problématiques par le croisement d’enjeux issus de différentes disciplines : sociologie, architecture, urbanisme, arts plastiques ou vivants… ;

- Capacités d’animation d’un projet de manière itérative et participative ;

- Goût pour le contact avec les habitants et aisance de communication orale avec différents interlocuteurs (élus, techniciens, habitants, etc.) ;

- Intérêt pour la communication notamment via les réseaux sociaux.

**REMUNERATION :**

Indemnité de stage conforme à la réglementation

La commune pourra mettre à disposition un logement pour le stagiaire

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE :**

Lundi 1er décembre 2021 - Entretiens première quinzaine de décembre.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser en format papier à l’attention de Mme Le Maire - Mairie de Sauviat – Le Bourg – 63120 SAUVIAT, et par mail : maire-sauviat@sauviat.fr